

du Bourg Chanin dans les vastes terrains entourés de murs qui s'étendent jusqu'à l'abbaye d'Ainay et que sillonnent deux grandes routes rattachant la ville à l'abbaye et au « village » voisin de Saint-Michel¹ : l'une, en suivant la rive droite du Rhône de la porte de Bellecour au Pré d'Ainay, l'autre, en empruntant la rive gauche de la Saône depuis le Temple². Rares aussi sont les maisons qui jalonnent le Bourgneuf sur la rive droite de la Saône. Seuls en somme le quartier Saint-Jean, avec ses annexes de Saint-Paul et de Saint-Georges, et la paroisse Saint-Nizier, avec la partie avoisinante du Grand Clos, sont vraiment habités et présentent l'aspect d'une ville³. Là s'entasse, dans des rues étroites et tortueuses désignées, tantôt par leurs tenants et aboutissants, tantôt par les noms des métiers qu'on y exerce (Lainerie, Poulallerie, Boucherie, etc.), une population faite de petits commerçants et d'artisans groupés en corporations et confréries (drapiers, merciers, changeurs, pelletiers, saulniers, taverniers, poivriers (épiciers), apothicaires, pannetiers, tondeurs (couturiers), chapus (maçons), barbiers, bouchers, pêcheurs, potiers, ferratiers), dont les pittoresques surnoms (bien bâti, grosmollet, brisebarre, petitfol, la bigote, la vache, la grue), disent éloquemment le caractère populaire⁴.

Parfois au détour d'une de ces rues apparaît, avec sa façade monumentale et son cimetière, l'église paroissiale, reconnaissable à sa croix élevée et à sa bannière portant l'image de la Vierge à l'Enfant⁵. Malgré la réelle

1. Le village Saint-Michel (*villa Sancti Michaelis Lugduni*. *Grand Cartul. d'Ainay*, t. I, nos 191, 208, 217, ann. 1296, 1303, 1312) formé autour de l'église de ce nom, entre l'abbaye d'Ainay et la Saône, et qui est encore une des origines de Lyon.

2. Ces deux routes, dont celle de la rive gauche de la Saône correspond à la rue du Plat actuelle, étaient elles-mêmes réunies par une rue transversale traversant le pré d'Ainay, qui est devenue la rue Sainte-Hélène (*rutam vocabulum de Prato tendentem a careria seu magna via per quam itur de Lugduno apud Athanacum versus rippam Rodani ex alia et juxta magnam viam publicam per quam itur de Athanaco versus Lugdunum ex parte alia, et juxta vineam de Templo*. (*Grand Cartul. d'Ainay*, t. I, n° 285, 16 mars 1370 ; cf., n° 186 : *vineam sitam Lugduni versus domum Templi inter Sagonam ex una parte et viam qua tendit apud Athanacum ex altera*). Le tènement de Bellecour est décrit entièrement clos de murs et renfermant *domos, vineam, curtilia, servam* (réservoir d'eau), et *saliceta contiguas* (*Gr. Cartul. d'Ainay*, t. I, nos 137, 285). On a tout à fait l'impression qu'avec lui on entre en pleine campagne. Cf. Philippon, *le Règlement fiscal de 1351* (dans *Lyon-Revue*, t. V, 1883, p. 235 et 236 : *Limites et Confins de Lyon en 1351*). Il y a là un texte intéressant.

3. Il y a lieu d'observer à ce sujet que le mur des Terreaux est considéré comme formant la clôture de la ville proprement dite du côté du nord (*clausuras civitatis lugdunensis*. *Cartul. lyonn.*, II, n° 518 ; *Obit. de Saint-Pierre*, p. 75).

4. Cf. Vital de Valous, *art. cit.*

5. M. C. Guigue, *Recherches sur Notre-Dame de Lyon*, p. 138, n. 1.